

92^{ème} session du Conseil Exécutif de l'OIAC

Débat général

Déclaration de la France prononcée par son Excellence M. Luis Vassy,

Ambassadeur de France au Royaume des Pays-Bas,

Représentant permanent de la France auprès de l'OIAC

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

La France s'associe à la déclaration de l'Union Européenne. Permettez-moi d'y ajouter les éléments suivants, à titre national.

Monsieur le Président,

Puisque c'est la première fois que j'assiste à une session du Conseil Exécutif de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes chimiques, permettez-moi de vous dire le sentiment de responsabilité que j'éprouve à représenter mon Gouvernement dans cette enceinte.

Ce Conseil exécutif en cette fin d'année 2019, année qui a vu cette Organisation progresser sur des sujets essentiels pour la mise en œuvre de la Convention d'Interdiction des Armes chimiques, ouvre une séquence diplomatique importante : ce Conseil préfigure l'adoption par la CEP en novembre du programme et budget pour l'année 2020, ainsi que la mise à jour attendue du Tableau 1 de la Convention ; ce Conseil continuera de veiller au respect de la Convention et il sera l'occasion également de traiter du renforcement du dialogue entre les délégations, que nous appelons de nos vœux pour soutenir l'Organisation face aux nouveaux enjeux.

Monsieur le Président,

Il est essentiel pour l'OIAC, dont la France se félicite de la bonne gestion par le Directeur général, d'être assurée de pouvoir disposer des moyens budgétaires nécessaires à la mise en œuvre de son mandat.

En tant qu'Etats membres du Conseil exécutif, il est de notre devoir de permettre à la Conférence d'examiner et d'adopter le programme et budget pour 2020, afin de mettre l'OIAC à même de remplir toutes les tâches qui lui sont confiées, que nous lui avons confiées, de la démantèlement chimique à la lutte contre la réémergence de l'emploi des armes chimiques. Ceci ne devrait pas faire l'objet de désaccords entre nous.

La France salue les propositions du Directeur général de se doter d'un budget biennal, largement répandu dans les autres Organisations internationales, afin d'assurer transparence et prévisibilité, ainsi que d'un programme pour les investissements à long terme (*Major Capital Investment Fund*), que nous estimons utile à l'efficacité de l'Organisation.

La France soutient le Programme et Budget pour 2020 tel que présenté par le Directeur général le 5 juillet dernier.

Monsieur le Président,

Le dossier chimique syrien, également à l'ordre du jour de ce Conseil comme depuis ces 6 dernières années, a fait l'objet, à notre grande satisfaction, d'un dialogue structuré depuis l'année dernière. En dépit du travail remarquable du Directeur général et de ses équipes, de nombreuses questions demeurent malheureusement toujours en suspens. C'est pourquoi nous estimons nécessaire de voir ce point maintenu à l'ordre du jour.

Monsieur le Président,

Comme déjà évoqué, la France est favorable à toute initiative susceptible de recréer du lien entre les Etats membres. En effet, il apparaît impératif et urgent que nous privilégions à nouveau le dialogue entre nous et que nous réfléchissions ensemble à des solutions pour répondre aux nouveaux enjeux de prolifération, par notre action collective dans un cadre multilatéral. L'OIAC, c'est le multilatéralisme qui marche, dans lequel les Etats voient que ce qui est

dans l'intérêt de tous est dans l'intérêt de chacun, et surmontent ainsi leurs divergences d'approche.

Nous sommes convaincus que nous n'arriverons à identifier collectivement ces solutions qu'en recourant à des approches et des méthodes plus transversales de travail.

Nous devons rechercher plus d'efficacité. Cela passera par une approche plus holistique et plus transversale des sujets que nous traitons dans cette enceinte permettant davantage de synergies et ce dans l'intérêt de tous les Etats parties, pour que l'Organisation soit à même de répondre aux défis actuels et à venir. Ces synergies peuvent être trouvées en prenant appui sur des outils existants tels que les facilitations, comme à travers toute autre plateforme de dialogue. L'examen en silo des sujets - l'approche article par article - trouve aujourd'hui ses limites. Nous devons la repenser et c'est à cette tâche que je voudrais vous inviter, avec ma délégation, dans les mois qui viennent.

Monsieur le Président,

Je demande que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de cette session du Conseil exécutif. Je vous remercie./.